



**FICHE D'INSCRIPTION 2019-2020  
HIP HOP et RAGGA DANCEHALL**

Association FOKSABOUGE

25 ch du village du Granger - 33240 St André de Cubzac

06.12.62.93.20 (Ilyes) // 06.51.30.58.27 (Virginie)

**www.foksabouge.com**

Cours du (jour et heure) :

Cours supplémentaire : oui // non

Adhésion 2019-/2020 --Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Nom Prénom:

Date de naissance:

Taille de T-shirts :

Adresse :

Téléphone Domicile:

Portable:

Travail:

Adresse mail:

**POUR LES MINEURS**

Nom du parent si différent de l'enfant

PERE:

MERE:

N° de Sécurité sociale de la personne assurant la couverture de l'enfant :

.....

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e)..... (Père, Mère, Tuteur) autorise l'enfant désigné ci-dessus à participer aux activités et sorties de l'association Foksabouge, j'autorise les responsables de l'association à prendre le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise la publication d'images de mon enfant, qui auront été réalisées dans le cadre des activités et sorties de l'association Foksabouge.

OUI

NON

Je l'autorise à rentrer seul à la maison après les activités :

OUI

NON

Date et signature :

**RESERVE A L'ADMINISTRATION**

Tarif adhésion : 15 €

Réglé le: ... / ... / ...

Espèces

Chèque

## **Fonctionnement :**

Les cours de danse Hip Hop et Ragga sont d'une durée d'une heure et demie par semaine. Les cours d'éveil en direction des – de 8 ans sont d'une durée d'une heure par semaine.

De manière générale les cours de danse suivent le rythme scolaire. Il n'y a donc pas de cours pendant les vacances scolaires. Toutefois des heures peuvent être rajoutées si nous en sentons la nécessité ou si une demande émane de plusieurs de nos élèves. Dans l'éventualité où nous serions amenés à annuler certains cours nous nous engageons à les rattraper.

En cas d'absence ou de retard nous demandons aux élèves et/ou parents de nous prévenir de sorte à pouvoir préparer au mieux les séances. De même si un élève devait abandonner en cours d'année.

Pour les élèves mineurs nous souhaitons rencontrer les parents au moins une fois par mois.

## **Adhésion et cotisations :**

Le montant de l'adhésion est fixé à 15€ pour la saison 2019/2020

Le montant des cotisations pour les cours d'1h30 est fixé à 270€ par an. Payable en plusieurs fois.

Le montant des cotisations pour les cours des moins de 8 ans est fixé à 220€ par an. Payable en plusieurs fois.

Si plusieurs membres d'une même famille (foyer fiscal) sont inscrits aux cours de danse FOKSABOUGE le montant des cotisations passe à 220€ par personne et par cours à l'année. Idem si une même personne s'inscrit à plusieurs cours.

En cas d'arrêt en cours d'année, les chèques des mois restant vous seront restitués sur présentation d'un justificatif, et uniquement dans ce cas.

**Nous proposons également des cours supplémentaires, dit de perfectionnement, qui permettent à l'élève d'accélérer et d'approfondir son apprentissage. Ce sont certains de ces élèves que nous accompagnons sur des compétitions.**

## **Tenue :**

Chaussures légères à semelle fine et blanche. Pas de chaussure de course ou tennis à grosse semelle. Pour les cours de danse Hip Hop : Merci de prévoir genouillères et si possible des protections pour les coudes également.

**L'inscription n'est effective qu'à compter de l'encaissement du chèque d'adhésion, à condition que le présent dossier soit retourné, signé et rempli et que l'ensemble des chèques des cotisations de l'année lui soient joints. En cas de problème de paiement merci de nous en tenir informé et n'hésitez pas à nous solliciter de sorte que nous puissions trouver ensemble une solution.**

**Merci de joindre une photo au dossier ainsi que les chèques d'adhésion + la cotisation et un certificat médical.**

**Date :**

**Signature :**